Publié le

ID: 059-215905795-20240920-2024_021-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU NORD** ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE **COMMUNE DE STEENE**

Nb des Membres

En exercice

Présents

15

11

Date de

Convocation **Affichage**

13/09/2024

13/09/2024

EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL** MUNICIPAL **DE LA COMMUNE DE STEENE**

Délibération n°2024-021

Séance du Séance de

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes Raymond DEVOS, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË. Nathalie DECLERCK, Frédéric SAUVAGE, Patricia DOUAY, Jean-François LAMS. Jean-Marie ROMMELAERE, Samuel DEGEZELLE, Marianne DRIEUX, Marie - Andrée MAHIEUX

Procuration: M. Tanguy HERREMAN donne pouvoir à Samuel DEGEZELLE, Mme Emeline OBERT donne pouvoir à Maryse DEVROE, M. Jean – François REBIER donne pouvoir à Jean – Marie ROMMELAERE

Excusé:

Absent: MM Estelle ACHTE

Secrétaire de Séance : Marianne DRIEUX

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2024

Le présent projet de décision modificative n° 1 a pour objet d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal, Vu la délibération du conseil municipal n°2023-007 du 10 mars 2023 adoptant le budget primitif 2024,

Considérant que depuis des situations nouvelles se sont fait jour en dépenses, Considérant que ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés tout en respectant l'équilibre du budget,

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 intégrant les informations suivantes:

Au niveau des chapitres et des opérations pour la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Chapitre	Compte	Budget primitif	DM	Budget après DM
	011 – Dépenses à caractère générale	623 – Publicité, publications, relations publiques	11 500.00€	+1 500€	13 000.00€
		615221 - Entretiens et réparations bâtiments publics	21 600.00€	-2 650€	18 950.00€
	65 – autres charges de gestion courante	65131 – bourses	1840.00	+1 150.00€	2 990.00€

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID: 059-215905795-20240920-2024_021-DE

Nombre de suffrages exprimés :

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstention : 0

Acte certifié exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

le 30 03 7074
et publication,
le 30 03 7074
ou notification
du 30 03 7074

Le Maire,

Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance

Marianne DRIEUX